Réponse du Conseil communal par le maire

"Il serait judicieux de pouvoir répondre à la prochaine séance du Conseil général. Dans un premier temps, les cars postaux ne manœuvreront plus devant le centre communal afin de garantir la sécurité pour les usagers de la crèche principalement. Dans un deuxième temps, la commune est en pourparlers avec CarPostal afin de trouver une solution dans le quartier au lieu-dit « Rue du Boutchu ». En cas de nouvelles constructions, l'éclairage de ladite rue sera revu.".

Monsieur Romain Lambert est partiellement satisfait. Il trouve dommage de ne pas installer ces deux candélabres car il n'y a pas de génie civil à prévoir. La commune de Val Terbi doit et à la devoir de garantir la sécurité.